



MESSAGE IMPORTANT

À TOUS LES MEMBRES DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Devant la crise sanitaire qui s'intensifie, le conseil d'administration du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean a décidé de reporter son assemblée générale annuelle prévue le 5 mai prochain à une date indéterminée cet automne. Les producteurs membres seront dûment convoqués dès qu'une nouvelle date sera planifiée.

Veillez prendre note également que les producteurs dont les assemblées de secteur ont déjà été reportées (secteurs 1, 2, 3 et 4) seront dûment convoqués pour leur réunion de secteur avant la tenue de l'assemblée générale annuelle afin de procéder à la nomination des délégués.

De plus, veuillez prendre note que le rapport annuel 2019 n'a pu être imprimé à la date prévue. Par conséquent, vous le recevrez dès qu'il sera prêt.

Merci de votre compréhension.

Daniel Fillion, ing.f., directeur général

23 mars 2020

ARRÊT IMMÉDIAT DE LA PRODUCTION DE BOIS

En raison du contexte de pandémie actuel, tous les producteurs doivent arrêter immédiatement la production de bois destiné aux usines de transformation. Les contingents qui ont été émis sont temporairement suspendus le temps que les marchés se stabilisent. À défaut de respecter ces directives, les producteurs risquent de ne pas pouvoir mettre leur bois en marché ou encore, de supporter leurs inventaires de bois sur une très longue période et ainsi altérer la qualité du produit.

Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-St-Jean est à évaluer les inventaires de bois qui sont demeurés sur le terrain et invite les producteurs à communiquer cette information à leur organisation en utilisant le formulaire prévu sur le site du Syndicat au www.spbsaglac.qc.ca.

La collaboration de tous est importante.

Merci de votre compréhension.

Jacques Tremblay,
Directeur mise en marché

23 mars 2020